

Conseil d'école n°3 – Procès-verbal

Date: lundi 24 juin 2019 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (conseiller municipal de Martiel),

Mme BLAQUIE (DDEN)

Mme Fabre (APE)

Mmes CANTAREL MORALES, GALY, TOURNEMIRE et M.FRAYSSE (représentants des parents d'élèves titulaires) ;

Mmes COSTES, LONJOU, RAYNAL, ROMIGUIER, VERDILHAN (enseignantes) ; M.BACH, M.RAMOND (enseignants) ;

M.MAZIERES (enseignant et directeur de l'école)

Excusées : Mmes COPPO et LANTUEJOUL (représentantes des parents d'élèves titulaires)

1. Projets pédagogiques

Plusieurs projets pédagogiques se sont déroulés ce dernier trimestre : visite des illustrateurs, sortie à Aubin pour l'exposition sur l'ours (cp/ce1-ce2), projets avec l'OCCE (ce1-ce2 / ce2-cm1 / cm1-cm2 - projet d'échange : un objet voyage (les peluches voyageuses) chez les différentes familles de l'école et les élèves remplissent le journal intime de cet objet) - création de carnets numériques sur « Ecocop » pour la classe de CE1-CE2 : réfléchir sur la façon dont on consomme les aliments, quels sont les impacts sur l'environnement ?... - projet biodiversité : le jardin, le « lombricomposteur » financé par la mairie, (...), sensibilisation au handicap par l'APF, spectacle de marionnettes par des élèves de l'EREA (maternelles), co-construction sur la pollution (cm2), projets danse (ce1-ce2 country avec Mme Clothilde Délérès et danse contemporaine avec Mélie Fraysse), le vote des incorruptibles. Nous avons aussi bénéficié d'un module balle ovale très intéressant pour toute l'école et d'un module basket porté par le club de Martiel et Marion l'éducatrice avec une rencontre inter-écoles très bien organisée à la fin (ce2-cm1/cm1-cm2). Les enseignants concernés remercient tous ces intervenants.

Le point d'orgue de cette fin d'année a bien sûr été le projet cirque (durant 3 semaines) qui s'est terminé le vendredi 14 juin par le spectacle des élèves, le repas organisé par l'A.P.E. et le spectacle de la compagnie pour environ 350 personnes. Comme les élèves, l'équipe pédagogique a été emballée par les ateliers proposés par la compagnie Cirkulez et les compétences pédagogiques des intervenantes. Nous remercions la municipalité, Mme Gasc propriétaire du terrain et l'équipe de l'A.P.E. pour ce beau projet et cette soirée.

2. Projet d'école

Cette année marque la fin du projet d'école en cours pour 2015-2018. Les écoles du département ont eu à préparer le nouveau projet qui va être en place pour trois ans à compter de la rentrée 2019. Le projet proposé par l'équipe pédagogique vient d'être validé par l'inspecteur de l'éducation nationale. Il s'articule en trois axes et six fiches actions à mettre en place dans toutes les classes de l'école. Il s'intitule « Produire de l'écrit et donner du sens aux activités mathématiques pour une meilleure acquisition des fondamentaux ». Une présentation est faite des éléments principaux. Le projet d'école déploie les trois axes du projet académique de Toulouse : « 1. Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux », « 2. Préparer les élèves à leur avenir » et « 3. Faire vivre une intelligence collective » avec plusieurs actions pour les classes notamment au travers des six fiches action : rituels de calcul mental, fabrication et utilisation de jeux mathématiques, produire des écrits variés destinés à être partagés et échangés dans le cadre de projets, écrire au quotidien, porter secours et hygiène.

Le document complet est consultable à l'école sur demande et sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la mairie à la page école.

3. Equipe pédagogique, effectifs et répartition pour la prochaine rentrée

Le mouvement départemental des enseignants s'est terminé le vendredi 14 juin. Il entraîne des changements au niveau de notre école.

Deux enseignants qui étaient ici sur des postes provisoires sont nommés dans des écoles à titre définitif : M. Stéphane BACH enseignant en maternelle va à Rignac et Mme Sylvie ROMIGUIER décharge de direction va à Lacapelle Balaguier. Le directeur M. Cédric MAZIERES va prendre la direction de l'école de Saint Rémy. C'est Séverine RAYNAL qui prend en charge la direction de l'école. Une nouvelle enseignante Mme Colette COSTES enseignera dans la classe des cm1-cm2. Un enseignant assurant la décharge de direction d'une journée de Mme RAYNAL sera nommé le mardi 25 juin.

Effectifs prévisionnels : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

9 7 19 14 17 13 16 20

Total : 115 (pour 112 élèves prévus)

Répartition :

Classe 1 28		Classe 2 21		Classe 3 21		Classe 4 21		Classe 5 24	
PS GS Mme RAYNAL		MS CP M. RAMOND		CE1 CE2 Mme VERDILHAN		CE2 CM1 Mme LONJOU		CM1 CM2 Mme COSTES	
PS	GS	MS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
9	19	7	14	17	4	9	12	4	20

La répartition des niveaux a été travaillée par les enseignants en place cette année et validée par la nouvelle équipe pédagogique. Elle tient compte de la nouvelle organisation de l'école en 5 classes, des effectifs des groupes et permet d'éviter de partager trop de niveaux. Il y a seulement les CE2 et les CM1 qui seront sur deux classes. Certains parents s'interrogent sur le groupe de 4 CE2 qui vont rester avec le niveau CE1. Cela fait un groupe réduit mais il faut faire confiance aux enseignants qui sont toujours vigilants lors des partages de niveaux et qui ne créent pas des groupes de « bons » et « moins bons » élèves. La répartition idéale est toujours difficile à trouver, celle-ci tient compte au maximum des effectifs de cette prochaine rentrée. Le découpage final avec les groupes d'élèves dans chaque classe va être défini en équipe par les enseignants concernés et validé par la directrice d'ici la fin des vacances en tenant compte du cas particulier des jumeaux et des éventuelles arrivées pendant les vacances. Les listes seront affichées comme l'année dernière le jour de la prérentrée.

4. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves

Plusieurs sujets ont été transmis au directeur par les déléguées :

-aide aux devoirs : M.Claude VILLAIN qui gère ce dispositif en fait le bilan. Le système donne satisfaction globalement à tout le monde (bénévoles, parents, enfants). En moyenne 8 personnes ont été présentes chaque semaine et l'équipe devrait encore être renforcée à la rentrée. Un local plus adapté devrait se libérer : la classe du haut. Demande est faite d'avoir les devoirs écrits précisément ou un cahier dans lequel les enseignants guideraient les bénévoles pour amener des précisions pour effectuer l'aide aux devoirs afin de savoir ce qui est à travailler.

Possibilité d'inviter les bénévoles à la réunion de rentrée faite par les enseignants dans leur classe pour présenter les outils et les façons de travailler. Reprise effective de l'aide aux devoirs fin septembre 2019 pour une douzaine d'enfants les lundis et jeudis soirs du CP au CM2 durant 45 minutes.

-anglais : l'anglais est enseigné en élémentaire dans toutes les classes de l'école. Cela est fait sous différentes formes selon les niveaux et la durée imposée par les programmes. Cela va de l'écoute de vidéos et chansons au CP jusqu'aux dialogues, scénettes et lecture d'albums en anglais en cm. Toutes ces activités se font en priorité à l'oral avec donc très peu de traces écrites dans les cahiers ou classeurs. L'année prochaine, un décloisonnement sur le temps de l'anglais pour permettre l'initiation à l'occitan est envisagé.

-continuité entre les classes : cette question a déjà été abordée. Les enseignants y ont travaillé et plusieurs actions du projet d'école vont dans ce sens avec une uniformisation des rituels pour une meilleure efficacité et donner des repères aux élèves qui arrivent dans une nouvelle classe. Ces actions vont se mettre en place à la rentrée. Pour ce qui est de l'apprentissage en grande section avec la méthode des « alphas », le fait de garder un groupe non partagé va permettre facilement la continuité de ce dispositif.

-surveillance de la cour entre 12h et 14h : ce sujet revient régulièrement dans les questions. Il semble difficile à traiter dans les détails en conseil d'école. Le directeur a proposé aux délégués de parents qui le souhaitent et aux représentants de la mairie de Martiel de se rencontrer début septembre en présence du personnel communal en charge de ce temps pour mettre à plat cette question et envisager des adaptations possibles. Demande a été faite d'un volontaire en service civique qui pourrait intervenir sur ce temps pour proposer des jeux.

-conseil d'école des enfants : proposition est faite par les parents de mettre en place un conseil d'école des enfants une fois par trimestre en présence des représentants de l'équipe pédagogique, du personnel communal et de la municipalité. Cette idée est intéressante et serait un bon exercice de démocratie active pour les élèves. Cela pourrait aussi permettre d'évaluer concrètement la question précédente au sujet de la pause méridienne. Il faudra définir sur quel temps ce moment pourra se dérouler.

-rôle des médiateurs : les médiateurs sont beaucoup moins présents dans l'école. Ce rôle pourtant intéressant n'est en aucun cas utilisé par l'équipe pédagogique pour résoudre des problèmes qui relèvent de leur responsabilité. Il conviendra en début d'année de redéfinir précisément dans chaque classe ce rôle et de le valoriser avec l'idée du « message clair » : explication du problème, essayer de le gérer et si ça ne fonctionne pas il sera réglé par l'adulte. Ce principe sera travaillé et défini précisément en classe.

-jeux de cour : il y a beaucoup de jeux dans la cour (ballons divers, échasses, patinettes, toupies, table de ping-pong, vélos, bac à sable avec accessoires...), un achat important a été réalisé il y a un peu plus d'un an et les élèves ont aussi le droit d'apporter à l'école certains jeux (petites voitures, figurines, cordes à sauter, élastiques...). En cette fin d'année, plusieurs jeux sont abîmés ou perdus. Il faudrait faire un point au niveau des ateliers de la mairie si des vélos n'y sont pas encore en attente de réparation et envisager avec l'A.P.E. un financement d'achats de jeux pour l'année prochaine avec éventuellement une demande de subvention.

-cantine : la question du placement imposé des élèves à la cantine a été posée. L'équipe de restauration est sensible à cette question, prend en compte les remarques des élèves et était justement en réflexion pour essayer de trouver le meilleur dispositif possible mais ce n'est pas simple. Plusieurs modalités ont déjà été testées. Le placement libre des élèves qui peut paraître intéressant peut aussi en laisser certains de côté et cela prend beaucoup de temps pour la mise en place. L'équipe est à l'écoute sur ce sujet et va travailler pour tester des modalités nouvelles (placement sur plan, rotation selon les périodes, placement selon les niveaux...) pour essayer de proposer le meilleur fonctionnement possible pour que tous les élèves apprécient pleinement ce moment du repas. Ce sujet pourrait aussi être abordé au conseil des enfants.

L'équipe pédagogique est très satisfaite du service de restauration et profite de cette discussion au conseil d'école pour remercier le personnel communal en charge des repas pour la qualité des plats, leur prise en compte des besoins des enfants, les attentions données à tous et leur professionnalisme.

5. Remarques des représentants des communes et DDEN

M. le Maire souligne qu'il est important de sensibiliser les enfants aux questions de la biodiversité et de respect de l'environnement travaillées dans les classes. Dès la rentrée une réserve d'eau sera mise à disposition au jardin. Le conseil municipal est pleinement satisfait du projet cirque mené cette année à Martiel. Remerciements au club de basket pour leur projet qui pa permis des rencontres et ne peut être que bénéfique aux élèves.

M. VILLAIN précise qu'au niveau de la cantine un regard sur la « protection » de l'environnement est porté puisque nous travaillons au maximum avec les producteurs locaux.

Mme BLAQUIE, DDEN, souhaite si c'est possible être présente lors de la réunion d'information « café » préalable au conseil d'école proposée aux parents. Les délégués vont reprendre le contact mail. Mme BLAQUIE a apprécié de participer à la réunion de l'accueil des nouveaux élèves de maternelle en juin. Cela lui permet de rencontrer une première fois les nouvelles familles.

Les délégués de parents d'élèves ainsi que les représentants de la municipalité remercient M. le directeur pour son travail, sa disponibilité et les relations de confiance qu'ils ont eues avec lui pendant ces trois années.

6. A.P.E.

Plusieurs manifestations ont été organisées : bourse aux jouets, quine, vente de cartes de vœux, repas lors du spectacle de cirque. L'APE remercie les nombreux parents qui se sont mobilisés lors de ces différentes manifestations. Un nouveau projet est proposé pour l'année prochaine : une randonnée pédestre VTT courant octobre. Beaucoup de parents ont souhaité participer à la réunion préparatoire de ce projet.

Il est à signaler le don de 50 € de la part de l'association « Vivre à Puyjourdes » lors du projet cirque financé en grande partie par l'A.P.E.

Cette année, 5358 € ont été donnés pour les différents projets de l'équipe pédagogique. Les retours des familles sur ceux-ci sont très bons. Les enseignants remercient chaleureusement l'équipe de l'A.P.E. pour leur investissement à chaque proposition d'action.

Fin de séance à 20h00.

Le directeur
MAZIERES Cédric

